

■ **Vincenzo Fertitta & Mario Damiani**, à La Tour-de-Peilz, société en nom collectif, plâtrerie-peinture (FOSC du 27.04.1988, p. 1680). L'associé Vincenzo Fertitta s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associé Damiani Mario continue les affaires sous la raison individuelle 'Mario Damiani', conformément à l'art. 579 CO.

Journal no 8755 du 17.09.2003  
(01183734 / CH-550.0.177.070-5)